

« L'Envolée », le journal anti-carcéral



Le groupe de travail prisons a pris connaissance d'un numéro du journal français « L'Envolée », le magazine qui veut « en finir avec toutes les prisons ». Daté de mars 2011, ce pavé de plus de 60 pages fait une large place aux lettres de prisonniers, en lien avec une radio qui diffuse leurs témoignages. « *L'envolée est un journal critique du système carcéral et judiciaire* », précise l'éditorial. Il « *participe d'une réflexion, d'une dynamique qui transforme les mots en lutte.* » A en juger par son épaisseur, ce journal a réussi à intéresser les personnes incarcérées, dont les prises de position, souvent très « carrées », sont reprises et discutées jusqu'à instaurer un large débat de société. Quelques extraits choisis...

« L'envolée » est un journal résolument anti-prisons. Il a pour ambition de faire le lien entre l'enfermement carcéral et le contrôle social qui caractérise notre société, et ceci essentiellement avec l'aide des personnes incarcérées. Il publie leurs témoignages pour « *mettre concrètement en relation les questions du sécuritaire, de l'enfermement, du droit, du système pénal, avec les autres luttes sociales* ». « *Les prisonniers écrivent, réfléchissent, résistent... relève l'éditorialiste, nous ne voulons pas penser et nous battre à leur place, mais avec eux* ». L'émission de radio « L'envolée » est décrite comme un porte-voix, pour « *permettre des solidarités de prison en prison* ». « *Si ça passe par des relations particulières, si nous nous retrouvons à soutenir et à défendre des personnes au « cas par cas », le propos, pour les prisonniers comme pour nous, est plus vaste : il s'agit de partir d'exemples précis pour dénoncer une réalité générale* ». Pour « L'Envolée », la radio est un atout considérable, parce qu'elle passe les murs des prisons, alors que le journal est censuré. Il a même eu un procès pour diffamation, suite à la publication de témoignages de détenus.

La première chose que l'équipe de rédaction veut dénoncer, c'est le climat sécuritaire qui règne à travers toute l'Europe, et les annonces fracassantes du pouvoir qui clame son intention de « serrer la vis » : « *il exulte quand il promet quinze mille places de prisons supplémentaires* » ! Elle dénonce aussi l'illusion de pouvoir créer une « prison à visage humain », avec des établissements propres et confortables, mais qui n'atténuent pas, pour ceux qui y sont enfermés, le malheur d'avoir perdu la liberté.

L'une de ces prisons modèles se trouve à Roanne, première prison de France construite en partenariat public-privé (une société privée l'a construite et en est propriétaire, mais c'est l'Etat qui la gère, et paie une location.). « *Si les prisonniers de Roanne bénéficient de l'encellulement individuel, d'une douche en cellule, et d'une table plus propre, nous retiendrons surtout l'allongement du temps de détention par l'ajout de nouvelles peines pour des délits commis en prison (...)* les formations bidons, les solidarités qui manquent, les camisoles chimiques ». Dans les lettres des prisonniers que le journal publie, on trouve des remarques qui vont dans le même sens : « *il faut arrêter avec votre pitié à vouloir du confort à notre place. On ne veut pas crever dans un palace, on veut la liberté, pas la télé ni du shit : ça sert à rien de nous endormir* ». Et l'auteur de cette missive ajoute : « *On n'a pas besoin de compassion : il faut de l'action* ».

Les voix qui viennent de l'intérieur des prisons, racontent, en termes crus et vifs, le climat des prisons, les bagarres entre détenus, les faveurs accordées par les gardiens à certains prisonniers pour « services rendus », les jeux de pouvoir. « *A Fresnes et à Versailles, comme dans toutes les prisons et ailleurs, l'autorité a toujours eu recours à des collaborateurs. Le favoritisme et la balance n'ont rien d'exceptionnel ni de scandaleux : ces mécanismes sont partie intégrante du système, qui trouve toujours des valets et des mouchards pour servir d'échange d'avantages et d'un peu de pouvoir* ». (Témoignage de la maison d'arrêt des femmes de Fresnes). Dans les prisons parisiennes, un correspondant informe la rédaction de la mise en service d'un « *téléphone vert pour dénoncer les violences en détention* ». Ce service est présenté comme une innovation en matière de « *prévention des risques* ». Mais « *la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris n'envisage pas que les prisonniers appellent pour dénoncer la violence de ses fonctionnaires (...) c'est bien sûr d'une nouvelle incitation à la délation qu'il s'agit* ». Et la rédaction de conclure : « *Le fait d'être enfermé reste la violence dont découlent toutes les autres* ».

Une grande place est faite dans ce magazine à l'idée de créer un syndicat des prisonniers, pour renforcer la solidarité entre l'intérieur et l'extérieur, pour « *résister et s'associer à l'intérieur face à l'administration ou pour répondre à l'urgence de faire sortir un maximum de prisonniers en aménagement de peine par la mise en place d'un réseau à la recherche d'employeurs et de logements* ». C'est à partir d'une lettre de détenu que la rédaction relance le débat, un débat vieux de plus de trente ans, puisque c'est dans les années 80 que « *L'association syndicale des prisonniers de France* » avait été fondée, sans parvenir à survivre plus de quelques mois. Au moins sept lettres sur ce sujet sont publiées dans ce numéro de « *l'Envolée* », en provenance de divers établissements, dont trois du quartier d'isolement d'une même maison d'arrêt. Le syndicat de prisonniers dont il est question ici devrait jouer un rôle important dans la préparation matérielle de la sortie, et il devrait également avoir un objectif d'information et de formation. « *Le savoir reste une arme, écrit un prisonnier, et le pénitencier compte bien nous maintenir dans l'ignorance* ». Pour un autre, « *la seule façon de faire tomber les murs des prisons, c'est l'information* ».

Ce qui frappe néanmoins, (et ce qui fait planer un doute sur la belle solidarité invoquée par les prisonniers), c'est que l'information souhaitée tourne exclusivement autour de la prison et des prisonniers. « *La seule chose qui intéresse les prisonniers, écrit à propos de l'émission de radio « l'envolée » un homme qui signe « prisonnier de guerre », c'est de savoir comment va leur famille (...) de voir qu'ils sont soutenus par leurs proches ; par contre, évitez les hors-sujets : dès que vous parlez des manifestations pour les retraites, nous en s'en fout ; on ne fait pas partie de la société française et on n'est pas des trimards non plus. Gardez la ligne sur le sujet de la prison, ne vous en écarter pas, car si c'est pour entendre parler d'autre chose, on préfère zapper l'émission et retourner à nos activités* ». En fait, l'échec d'une association syndicale semble programmée, soit à cause de ce manque de solidarité entre détenus, soit parce que les plus virulents balaient d'un revers de plume l'idée de se battre pour l'amélioration des conditions de détention. Comme la rédaction le constate, pour beaucoup de prisonniers, « *il n'y a pas d'arrangements : pas de conciliation possible, ni souhaitable, entre les enfermés et ceux qui enferment* ». A cela s'ajoute la quasi impossibilité d'obtenir l'autorisation de l'administration pénitentiaire, qui « *considère qu'en enfreignant la loi, le condamné s'est dépossédé du statut - déjà sacrément aliéné - de citoyen ; il est devenu un détenu, un être que l'Etat détient comme il possède les murs, un objet* ».

La rédaction reprend à son compte cette condamnation sans appel de la prison. « *Pour nous comme pour ceux qui nous écrivent de l'intérieur, c'est l'enfermement en tant que tel qui pose problème : la première torture qui produit toutes les autres, c'est l'enfermement même* ». Mais cette lutte est difficile : « *comme dehors, c'est de plus en plus dur de se battre derrière les murs. Tout le dispositif vise à l'atomisation : l'architecture, le jeu de la carotte et du bâton autour des remises de peine, des conditionnelles, des permissions, des transferts, des placements à l'isolement et au mitard* ».

Le numéro de mars 2011 de « l'Envolée » donne aussi la parole à une enseignante dont un élève, un mineur, est incarcéré à la suite d'un meurtre. Elle raconte la visite qu'elle lui fait en prison, une visite qui l'a fortement marquée. « *Moi qui n'ai jamais cru au bien-fondé de la punition, on ne construit pas en détruisant, je suis témoin de la machine à broyer. Je crois que toute la conscience intellectuelle que l'on peut avoir n'est rien à côté de l'expérience que l'on peut en faire, même en tant que simple visiteur* ». Plus loin, elle ajoute cette réflexion : « *Je considère qu'une vie en moins, c'est déjà un gâchis sans nom, alors pourquoi en sacrifier une autre sur l'autel de la vengeance ? Si on condamne l'acte de tuer, pourquoi accepte-t-on la mort sociale pour l'assassin ?* ». Enfin, elle conclut : « *Aucun animal à part l'homme n'emprisonne ses semblables. (...) Une société qui enferme ses enfants doit être vraiment malade. Je suis convaincue que la prison n'est pas un terreau propice à leur croissance*».

On l'aura compris, « l'Envolée » est un journal, mais aussi un mouvement, qui entend combattre non seulement les prisons, mais également le système capitaliste et la société de classes. Il est radical dans ses positions. « *La justice n'oeuvre pour la dignité de personne : ni celle de la personne condamnée, ni celle de la « victime » volée ou violée. Elle travaille à la sécurité de quelques-uns contre notre liberté à tous* ». On peut juger sa condamnation du système trop extrémiste et pas toujours très cohérente, quand il affirme qu'il n'y a pas de conciliation possible, mais en même temps qu'il faut élaborer une plateforme de revendications. En revanche, les courriers reçus et publiés témoignent d'un fort impact à l'intérieur des prisons, qui, sans aucun doute, fait du bien aux détenus. Beaucoup des préoccupations exprimées rejoignent les nôtres.

Tous les numéros de « l'Envolée » sont consultables sur le site <http://lenvolee.net> . On peut aussi s'y abonner à l'adresse suivante : L'ENVOLEE, 43, rue de Stalingrad, 93100 Montreuil.
E-mail : contact@lenvolee.net

9 janvier 2012
Anne-Catherine Menétrey-Savary